OBSERVATOIRE DE LA CÔTE
NOUVELLE-AQUITAINE
Réseau d'experts au service du littoral

BRGM Nouvelle-Aquitaine
Parc technologique Europarc
24, avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac

tél : 05 57 26 52 70
fax : 05 57 26 52 71
www.observatoire-cote-aquitaine.fr

Réf. : CPTR_BDX_2026_003 Pessac, le 24/02/2026

Compte-rendu du Réseau tempêtes

Objet : Bilan des tempêtes Kirstin et Ingrid (21-25 janvier 2026)

Rédacteurs : A. DEBURGHGRAEVE, A. ROBINET

Entité : BRGM/DAT/GDO/NVA/BDX

Organismes et collectivités ayant contribué aux observations : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), Office National des Forêts (ONF), Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA), Communauté de Communes de l'Ile d'Oléron, Communauté de Communes Médoc Atlantique, Communauté de Communes des Grands Lacs, Communauté de Communes de Mimizan, Mairie de Vieux-Boucau, Mairie de Capbreton, Communauté d'agglomérations Pays Basque (CAPB).

Diffusion : Aux membres du Réseau tempêtes de l'OCNA par courriel et au public via le site internet de l'OCNA. En cas de diffusion externe visa et nom du responsable : Cécile Le Gall, Directrice régionale du BRGM Nouvelle-Aquitaine

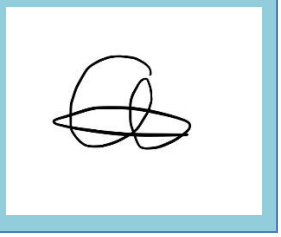

1. Préambule

Le Réseau tempêtes est une émanation de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine (OCNA) dont la mission générale est de surveiller le littoral face aux tempêtes et évènements érosifs brutaux. À l'heure actuelle, il déploie une organisation technique et humaine sur plus de 800 km de côte, de la baie de l'Aiguillon en Charente-Maritime à la frontière espagnole au Pays Basque, et met en relation des spécialistes pour observer les impacts des tempêtes sur le littoral de la région Nouvelle-Aquitaine et mieux comprendre ces phénomènes. Ces impacts sur le littoral sont remontés par les correspondants locaux et membres du Réseau tempêtes, dont une grande partie provient des données d'entailles d'érosion marine relevées par les techniciens de l'ONF dans le cadre de l'OCNA.

Ce compte-rendu propose une synthèse des informations recueillies sur la dépression Kirstin et la tempête Ingrid, deux évènements météo-océaniques ayant touché le littoral de Nouvelle-Aquitaine entre le 21 et le 25 janvier 2026. Il inclut en particulier :

- Une description des caractéristiques météo-marines de ces évènements (section 1) ;
- Un bilan des impacts observés (section 2) ;
- Un inventaire des observations réalisées dans le cadre du Réseau tempêtes (section 3).

Ce compte-rendu sera incorporé au sein d'un rapport annuel, produit après la fin de la saison hivernale 2025-2026, dont l'objectif est de fournir une description plus globale des caractéristiques météo-marines et des impacts observés au cours de cette saison hivernale 2025-2026. Les éléments du présent compte-rendu pourront ainsi être repris et complétés ultérieurement dans ce rapport.

2. Description des caractéristiques météo-marines des évènements

Deux tempêtes successives ont été à l'origine de conditions météo-marines relativement fortes en Nouvelle-Aquitaine entre le mercredi 21 et le dimanche 25 janvier 2026 : la dépression Kirstin (21-22 janvier) puis la tempête Ingrid (23-25 janvier).

Dépression Kirstin

En milieu de semaine, la dépression Kirstin a généré des conditions météo-océaniques moyennement intenses. Les valeurs minimales de pression relevées au cours de la journée du 22 janvier ont été de l'ordre de 988 hPa à la station de Chassiron et de 996 hPa à celle de Socoa (Tableau 1, Figure 1). Le vent a soufflé de manière relativement homogène sur l'ensemble du littoral régional, avec des valeurs moyennes comprises entre 30 et 45 km/h et des rafales pouvant atteindre les 75 km/h aux stations de Chassiron, du Cap Ferret et de Socoa (Figure 2).

Les vagues engendrées par la dépression Kirstin ont touché le littoral de Nouvelle-Aquitaine dans la matinée du 22 janvier. Lors du pic de houle, il a été mesuré une hauteur significative de l'ordre de 6 m aux bouées Oléron Large et Cap Ferret, et de l'ordre de 4 m à la bouée Saint-Jean-de-Luz. Les hauteurs maximales de vagues ont atteint les valeurs de 11 m, 9 m et 7,5 m respectivement aux bouées Cap Ferret, Oléron Large et Saint-Jean-de-Luz. La période significative des vagues était comprise entre 13 et 14 s (Tableau 2, Figure 3). Ces conditions sont intervenues lors de marée de vives eaux, de coefficients 85-84. Les niveaux marins totaux maximaux (resp. surcote maximale de marée haute) ont atteint 6,57 m cote marine (0,53 m) au marégraphe de La Rochelle La Palice, 4,81 m CM (0,51 m) au marégraphe d'Arcachon Eyrac et 4,61 m CM (0,37 m) au marégraphe de Saint-Jean-de-Luz Socoa (Tableau 3, Figure 4).

Tempête Ingrid

La tempête Ingrid a touché le littoral de Nouvelle-Aquitaine à partir du vendredi 23 en milieu de journée. Les valeurs minimales de pression ont été relevées le 23 en début de journée à 986 hPa à la station de Chassiron et aux alentours de 991 hPa aux stations de Biscarrosse et Socoa (Tableau 1, Figure 1). Ces valeurs de pression ont ensuite observé une hausse générale les 24 et 25 janvier. Le vendredi 23, un vent relativement fort a soufflé en particulier sur la moitié nord du littoral, où des vitesses moyennes comprises entre 45 et 55 km/h et des rafales dépassant les 100 km/h ont été mesurées aux stations de Chassiron et du Cap Ferret. En fin de journée des 24 et 25 janvier, c'est sur la moitié sud du littoral que le vent a soufflé le plus intensément, avec des moyennes et des rafales mesurées respectivement à 75 et 120 km/h à la station de Socoa (Figure 2).

Le pic de houle de la tempête Ingrid a été atteint le vendredi 23 janvier en fin de journée, avant de légèrement décroître au cours des journées de samedi et dimanche. Aux bouées Oléron Large et Cap Ferret, il a été mesuré des hauteurs significatives de vagues comprises entre 6,5 et 7 m et des hauteurs maximales comprises entre 12 et 13 m. Plus au sud, la houle a été moins énergétique avec une hauteur significative de l'ordre de 4,5 m et des maximums de l'ordre de 8 m. La période significative des vagues a atteint les 15 s à la bouée Saint-Jean-de-Luz et 13 s à la bouée Oléron Large (Tableau 2, Figure 3). Ces conditions sont intervenues lors de coefficients de marée relativement élevés bien qu'en baisse par rapport au milieu de semaine (82 le vendredi 23 matin à 68 le dimanche 25 matin). Les niveaux marins totaux maximaux (resp. surcote maximale de marée haute) ont atteint 6,61 m cote marine (0,71 m) au marégraphe de La Rochelle La Palice, 4,94 m CM (0,71 m) au marégraphe d'Arcachon Eyrac et 4,67 m CM (0,48 m) au marégraphe de Saint-Jean-de-Luz Socoa (Tableau 3, Figure 4).

La vigilance prévue par Météo-France était jaune pour le risque de vagues-submersion pour l'ensemble des départements littoraux de la Nouvelle-Aquitaine, du jeudi 22 janvier au samedi 24 janvier. Le bulletin de surveillance érosion du Réseau tempêtes de l'OCNA paru le jeudi 22 prévoyait pour cette même journée des niveaux d'indice érosif principalement FORT et SEVERE autour des marées hautes sur tout le littoral de la région Nouvelle-Aquitaine, à l'exception des Pyrénées-Atlantiques (indice MOYEN). Pour les journées du 23 et 24, le bulletin prévoyait un indice MOYEN à FORT, localement SEVERE en Charente-Maritime et dans le Nord Médoc (Figure 5).

Tableau 1 - Pression minimale, vent moyen maximal, vent en rafale maximal observés sur le littoral de Nouvelle-Aquitaine sur la durée de l'évènement. Source : Météo France, meteociel.fr

	Pression minimale (hPa)	Vent moyen maximal (km/h)	Vent en rafale maximal (km/h)
Chassiron	986	68	103
Cap-Ferret	non mesurée	51	106
Biscarrosse	990	58	110
Socoa	991	58	111

Tableau 2 - Hauteur significative maximale, hauteur maximale, période significative maximale et direction pic moyenne des vagues mesurées au large du littoral de Nouvelle-Aquitaine sur la durée de l'évènement. Source : CEREMA/CANDHIS

	Hauteur significative maximale (m)	Hauteur maximale (m)	Période significative maximale (s)	Direction pic moyenne (° Nord)
Oléron Large	7,2	13	14,2	270
Cap Ferret	7,2	12,1	15	279
Anglet	6,5	11,3	15	295
Saint-Jean-de-Luz	5,1	8,3	15,5	302

Tableau 3 - Niveau d'eau total maximal et surcote de marée haute maximale mesurés sur le littoral de Nouvelle-Aquitaine durant les tempêtes Kirstin et Ingrid. CM = Cote Marine, définie par rapport au zéro hydrographique. Les niveaux des plus hautes mers astronomiques (PHMA) fournis dans les Références Altimétriques Maritimes du SHOM sont reportés dans le tableau à titre indicatif. Source : data.shom.fr

	PHMA (m CM)	Niveau d'eau total maximal (m CM)	Surcote de marée haute maximale (m)
La Rochelle La Pallice	6,87	6,61	0,71
La Cotinière	6,31	5,80	0,34
Royan	6,03	6,1	0,97
Port-Bloc	5,90	5,90	0,8
Arcachon Eyrac	4,91	4,94	0,71
Mimizan	5,11	4,90	0.88
Bayonne Boucau	4,84	4,66	0,53
Saint-Jean-de-Luz	4,97	4,67	0,48

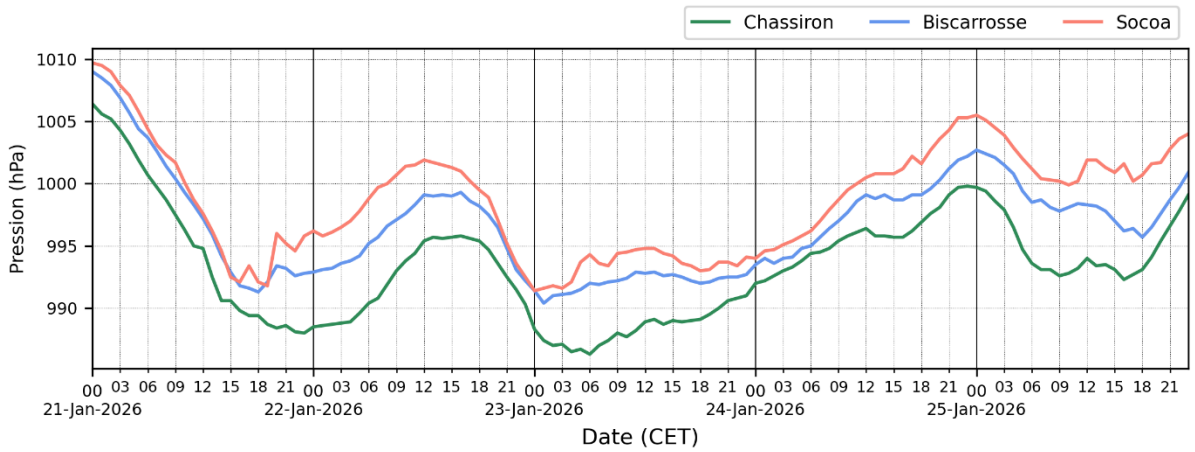

Figure 1 – Évolution temporelle des pression atmosphériques mesurées aux stations de Chassiron (courbe verte), Biscarrosse (courbe bleue) et Socoa (courbe rose). Sources : Météo France et météociel.fr.

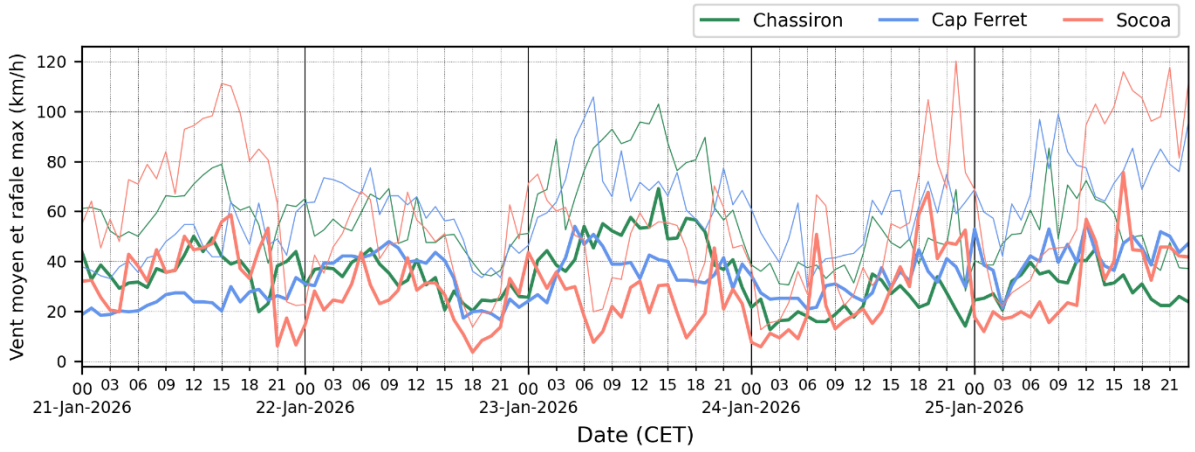

Figure 2 – Évolution temporelle du vent moyen et du vent en rafale mesurés aux stations de Chassiron (courbe verte), Cap Ferret (courbe bleue) et Socoa (courbe rose). Sources : Météo France et météociel.fr.

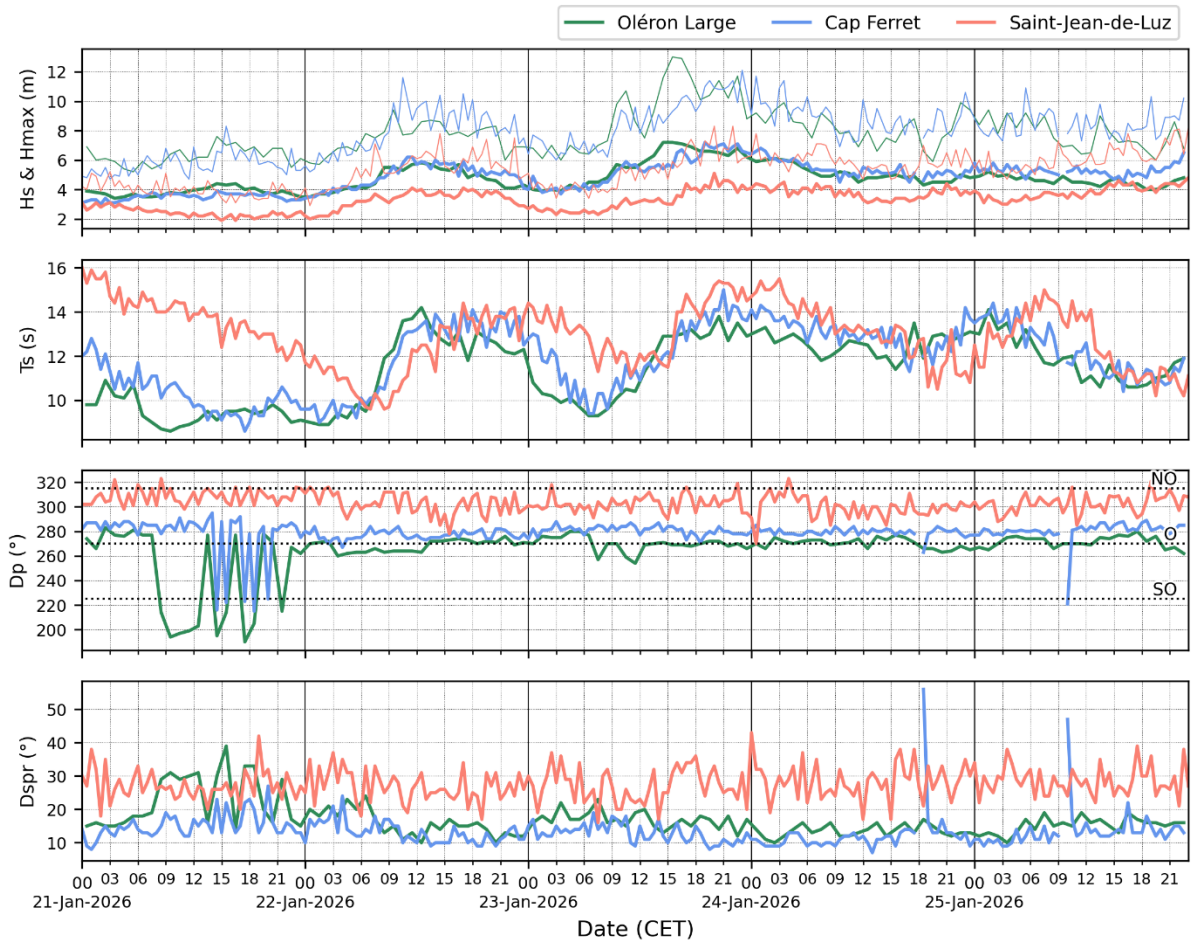

Figure 3 – Évolution temporelle des conditions de vagues mesurées aux bouées CANDHIS Oléron Large (courbe verte), Cap Ferret (courbe bleue) et Anglet (courbe rose). Hs = hauteur significative des vagues ; Hmax = hauteur maximale des vagues ; Ts = période significative des vagues ; Dp = direction pic des vagues ; Dspr = étalement directionnel des vagues. Les lignes noires en pointillés dans la troisième figure indiquent des directions cardinales de référence. Sources : CEREMA/CANDHIS.

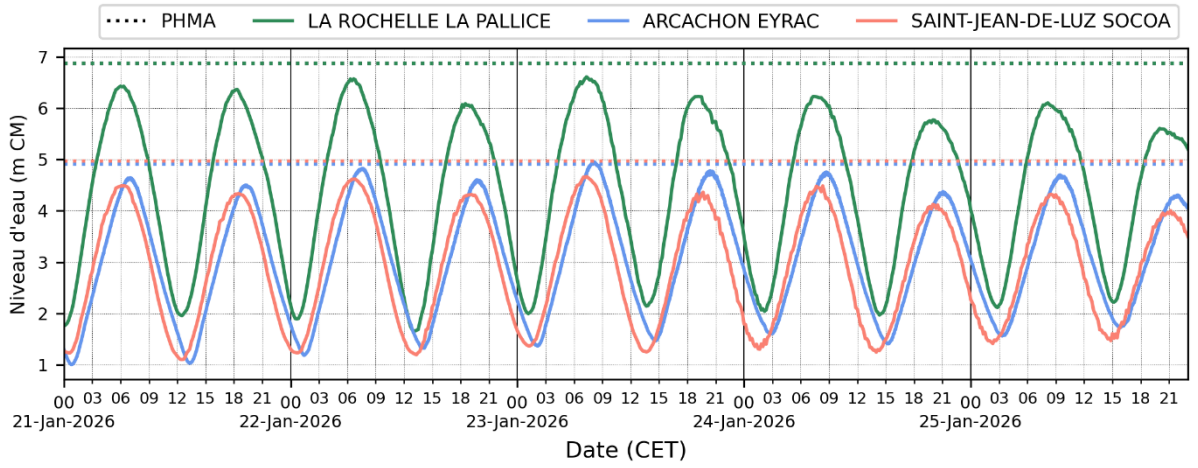

Figure 4 – Évolution temporelle des niveaux d'eau mesurés aux marégraphes de La Rochelle La Pallice (courbe verte), Arcachon Eyrac (courbe bleue) et Saint-Jean-de-Luz Socoa (courbe rose). Les lignes colorées en pointillés indiquent le niveau des plus hautes mers astronomiques (PHMA) pour chacun de ces marégraphes. Sources : data.shom.fr.

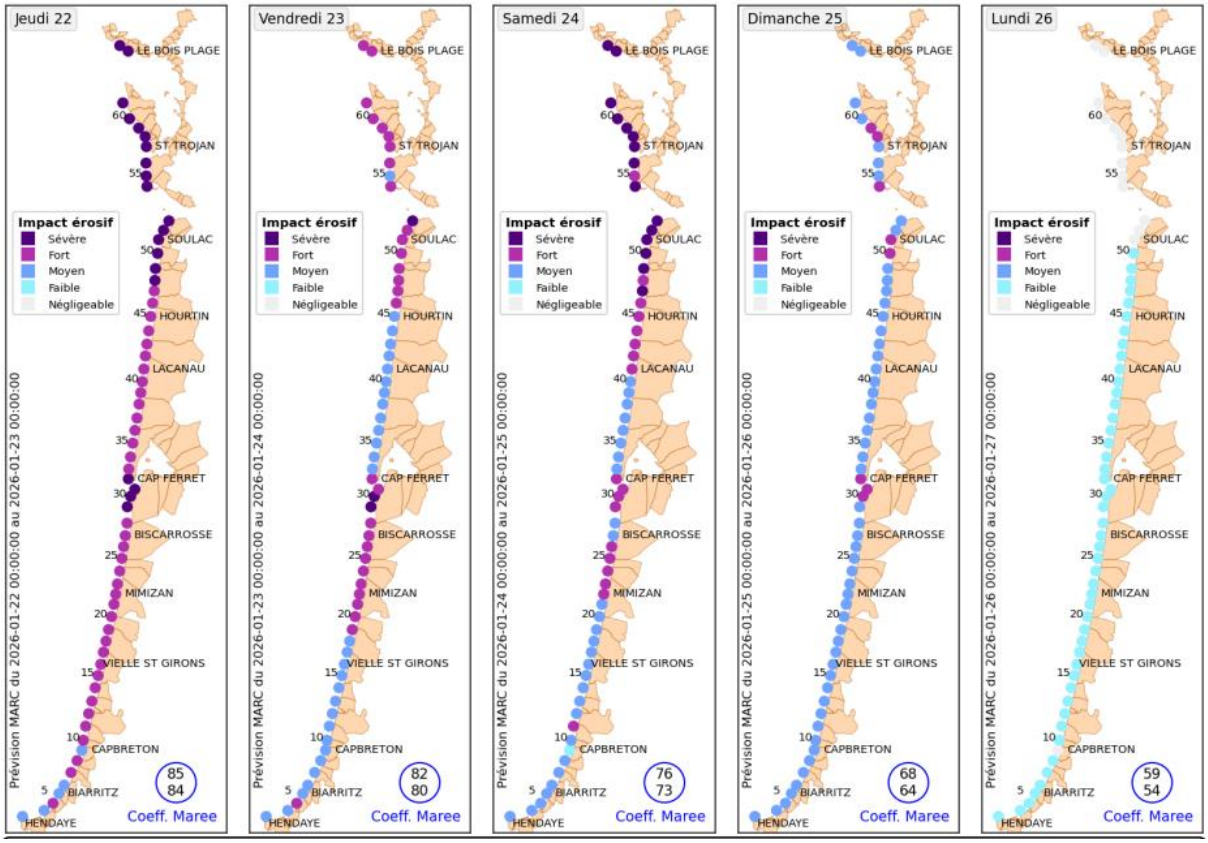

Figure 5 – Cartographie du maximum journalier de l'indice érosif prévu dans le bulletin de surveillance érosion de l'OCNA paru le jeudi 22/01/2026.

3. Bilan des impacts observés

Les observations réalisées par les membres du Réseau tempêtes (cf. section 3) à la suite des tempêtes Kistin et Ingrid ont permis de réaliser une cartographie de divers impacts (e.g. érosion marine, submersion marine, mouvement de terrain) à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine (Figure 6, Figure 7). A noter qu'aucune remontée terrain sur l'Ile de Ré n'a été portée à connaissance de l'OCNA à la suite de ces évènements ; il est par conséquent difficile d'en estimer les impacts sur ce secteur. Ailleurs, les principaux constats sont les suivants :

- La dépression Kirstin et la tempête Ingrid ont engendré des impacts érosifs significatifs sur le littoral de Nouvelle-Aquitaine.
- De nombreuses entailles d'érosion ont été relevées, en particulier en Gironde et dans les Landes. Elles viennent renforcer les entailles déjà observées depuis le début de la saison hivernale.
- Des impacts d'érosion marine en pied de dune ont été relevés sur plusieurs secteurs. La formation de falaises dunaires de plusieurs mètres de haut et des reculs du trait de côte ont notamment été observés sur le secteur de La-Teste-de-Buch, Biscarrosse-Plage ou de Vieux-Boucau. Localement, sur le secteur de la Salie, l'érosion marine a entrainé la rupture du cordon dunaire.
- Un abaissement général du niveau des plages, parfois supérieur à 1 m, semble s'être opéré du Nord Médoc jusqu'aux plages de la côte basque.
- Des ensablements derrière la dune témoignent d'un transport éolien de sédiments, relevés en particulier dans les Landes.
- Relativement peu d'impacts de submersion marine ont été portés à connaissance du Réseau tempêtes. Quelques légers franchissements par paquets de mer ont toutefois été relevés sur le Vieux Port à Guéthary ainsi qu'à Ciboure (64).
- Un mouvement de terrain pouvant être mis en relation avec le passage de cette tempête a été porté à connaissance du Réseau tempête au niveau de la plage de Pavillon Royal à Bidart (64)

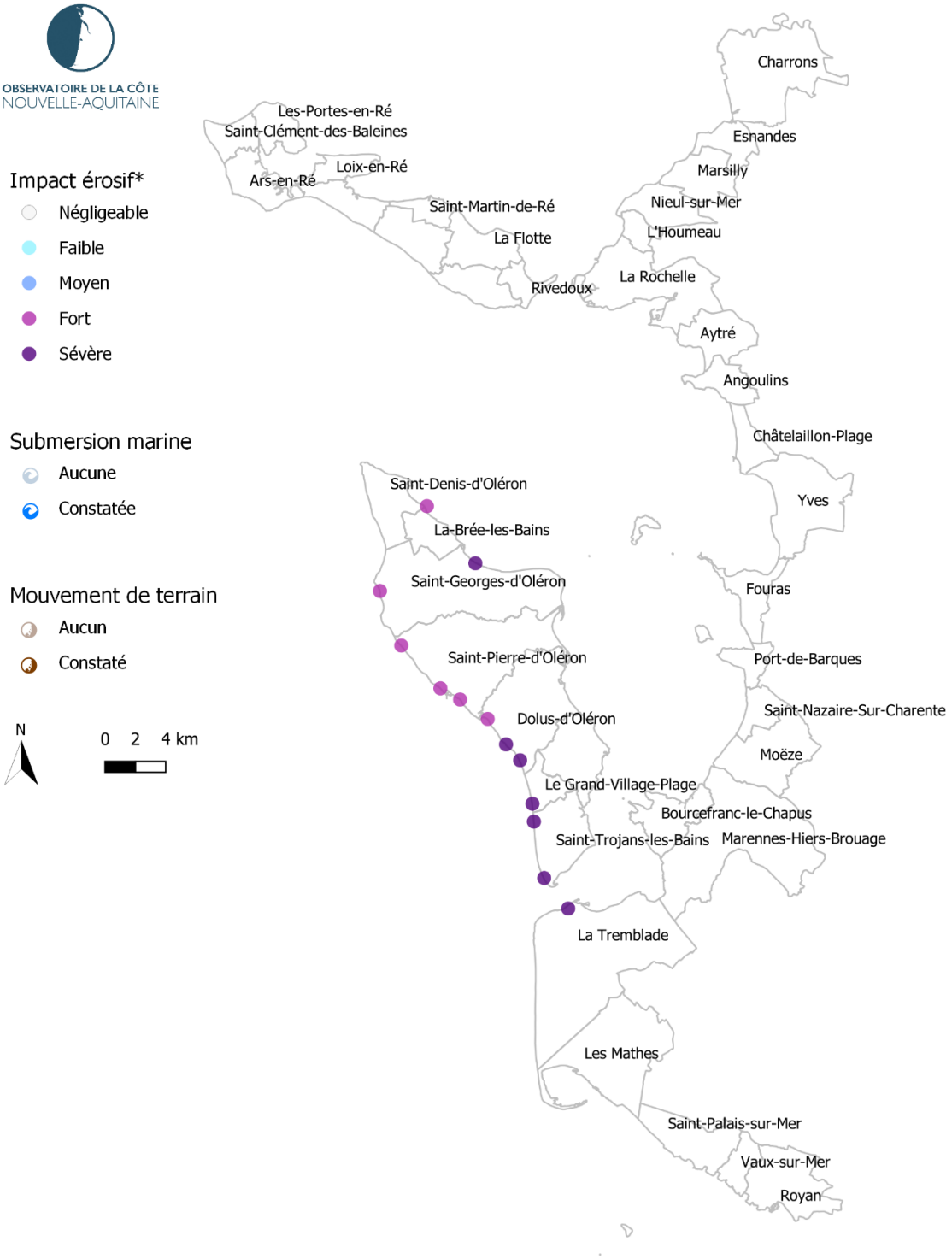

* L'impact érosif est déterminé sur la base d'observations ponctuelles portées à connaissance des membres du réseau tempêtes de l'OCNA. Il se réfère aux impacts liés aux processus marins et la signification de chacune des classes est la suivante : (i) Faible = Pied de dune non-impacté et faible évolution morphologique de la plage ; (ii) Moyen = Pied de dune non-impacté et abaissement généralisé de la plage ; (iii) Fort = Recul modéré de la dune (< 1 m) ou entailles ponctuelles ; (iv) Sévère = Recul important et généralisé de la dune (> 1 m). Les informations présentées sur ce document ont une valeur indicative. Elles correspondent à une compilation de constats locaux et ponctuels effectués sur le terrain. Elles ne peuvent être considérées comme exhaustives.

Figure 6 – Cartographie des impacts de la dépression Kirstin et de la tempête Ingrid (21 au 25 janvier 2026) sur le littoral de la Charente-Maritime, générée par la compilation des observations de terrain portées à la connaissance des membres du Réseau tempêtes de l'OCNA

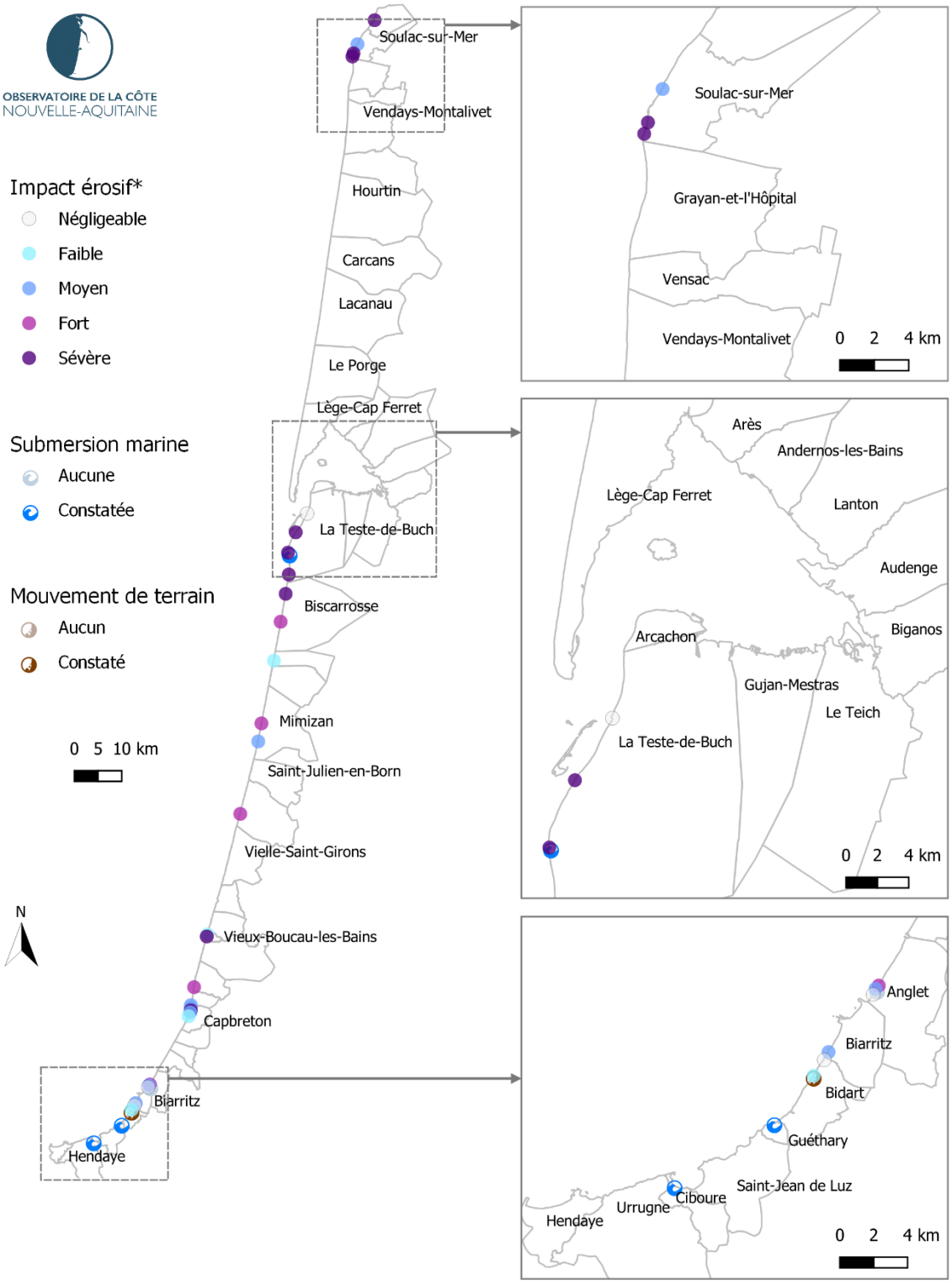

* L'impact érosif est déterminé sur la base d'observations ponctuelles portées à connaissance des membres du réseau tempêtes de l'OCNA. Il se réfère aux impacts liés aux processus marins et la signification de chacune des classes est la suivante : (i) Faible = Pied de dune non-impacté et faible évolution morphologique de la plage ; (ii) Moyen = Pied de dune non-impacté et abaissement généralisé de la plage ; (iii) Fort = Recul modéré de la dune (< 1 m) ou entailles ponctuelles ; (iv) Sévère = Recul important et généralisé de la dune (> 1 m). Les informations présentées sur ce document ont une valeur indicative. Elles correspondent à une compilation de constats locaux et ponctuels effectués sur le terrain. Elles ne peuvent être considérées comme exhaustives.

Figure 7 – Cartographie des impacts de la dépression Kirstin et de la tempête Ingrid (21 au 25 janvier 2026) sur le littoral de la Gironde, des Landes et du Pays Basque, générée par la compilation des observations de terrain portées à la connaissance des membres du Réseau tempêtes de l'OCNA

4. Observations par commune

Les observations reportées ci-après proviennent, sauf mention contraire, des membres observateurs du Réseau tempêtes de l'OCNA. Seules les observations comportant suffisamment de détails ont été retenues.

La-Brée-les-Bains

Pointe de Prouard : Le sable déposé en fin d'année 2025 a été repris par la mer.

Plage de Prouard : Les images prises depuis la station d'observation CoastSnap semblent témoigner d'un abaissement du niveau de plage ainsi qu'un léger recul de la limite de végétation du haut de plage (Figure 8).

Figure 8 – Plage de Prouard, le 14/01/2026 (à gauche) et le 01/02/2026 (à droite).
© CoastSnap Nouvelle-Aquitaine

Saint-Georges-d'Oléron

L'érosion a été assez importante sur le littoral nord-est de la commune (côté pertuis) avec le constat d'un fort abaissement des plages et d'un renforcement des encoches d'érosion en aval des ouvrages (e.g. en aval des épis de la plage de Foulerot).

Plage de Domino : érosion importante sur ce secteur concerné par des travaux de réensablement.

Saint-Pierre-d'Oléron

Erosion importante sur les secteurs concernés par les travaux de réensablement (e.g. Les Placelles, La Cotinière, Matha).

Dolus-d'Oléron

Plage de La Perroche : érosion importante sur ce secteur concerné par des travaux de réensablement.

L'érosion a été sévère sur les dunes à partir de la plage de l'Ecuissière vers le sud.

Le-Grand-Village-Plage – Saint-Trojans-les-Bains

L'érosion a été sévère sur les dunes de la façade océanique de ces communes.

La Tremblade

Plage de l'Embellie : Les images prises depuis la station d'observation CoastSnap témoignent d'une érosion de l'ordre du mètre. La falaise d'érosion s'est rapprochée de la piste cyclable Vélodyssée.

Figure 9 – Plage de l'Embellie, le 19/01/2026 (à gauche) et le 28/01/2026 (à droite). © CoastSnap Nouvelle-Aquitaine

Le Verdon-sur-Mer

Au nord des Cantines, il a été constaté une érosion marquée. Depuis le début de la saison hivernale le recul du trait de côte sur ce secteur est estimé entre 10 et 12 m.

Soulac-sur-Mer

De manière générale, l'érosion est marquée entre le sud de l'Amélie et la pointe de la Négade. Entre la plage de Soulac et l'Amélie, il subsiste encore ponctuellement du sable issu des dépôts artificiels du printemps. Par endroit cependant la mer est revenue au niveau du pied de dune.

Figure 10 – Plage de Soulac, le 23/01/2026 (à gauche) et le 26/01/2026 (à droite). © CC Médoc Atlantique

Figure 11 –Plage de Soulac, le 23/01/2026 (à gauche) et le 26/01/2026 (à droite). © CC Médoc Atlantique

La Teste-de-Buch

Secteur de la Corniche : La plage de la Corniche n'a pas subi d'impact particulier à la suite de ces évènements. Les entailles observables le 26/01 ont été générées plus tôt dans l'hiver (Figure 12).

Figure 12 – Plage de la Corniche le 26/01/2026. © ONF

Plage du Petit Nice : Un recul moyen du pied de dune compris entre 2 et 3 m a été relevé sur l'ensemble du plan plage du Petit Nice. A noter la présence d'une entaille d'érosion relativement importante, qui démarre au sud de la conche des Gaillouneys et se prolonge jusqu'au sud du parking du Petit Nice (longueur totale d'environ 1250 m) (Figure 13).

Figure 13 – Plage du Petit Nice, le 26/01/2026. © ONF

Plage de la Salie (Nord et Sud) : Sur ce secteur, la zone touchée par l'érosion représente un linéaire d'environ 880 m. Des reculs importants ont été relevés, dépassant par endroit les 6 m. Quatre brèches

dans le cordon dunaire ont été relevées entre la Salie Nord et la Salie Sud, à des endroits où la dune est particulièrement basse (Figure 14).

Figure 14 – Secteur de La Salie le 24/01/2026. © ONF

Secteur du Trencat : A la limite Sud du Trencat, secteur Lou Lamanchs, une importante entaille d'érosion s'étalant sur environ 700 m linéaire et marquée par une falaise, a été relevée. A noter que ce secteur avait déjà été touché par l'érosion plus tôt dans l'hiver.

Figure 15 – Secteur Sud du Trencat, le 26/01/2026. © ONF

Biscarrosse

Une situation érosive très prononcée sur l'ensemble du linéaire urbanisé de Biscarrosse Plage, marquée à la fois par le recul du pied de dune et l'abaissement du niveau de la plage. Les 700 m de linéaire côtier séparant la plage Sud de l'ancien rond-point de la plage Nord ont été fortement touchés par ces évènements. La situation est similaire à celle connue lors de l'hiver 2013-2014.

Plage Nord : Au droit de la plage Nord, l'érosion a fait réapparaître les pieux et les platelages de soutènement de l'ancien escalier en bois, retiré en 2020-2021. Ces pieux étaient auparavant plantés dans la dune et recouverts de sable. 28 ont été dénombrés et retirés (Figure 16). Le recul est tel que la crête de falaise dunaire se trouve désormais au niveau de la promenade, dont l'accès est depuis fermé entre l'ancien rond-point de la Plage Nord et le poste MNS (Figure 17).

Plage Centrale : Le niveau de la Plage Centrale est particulièrement bas. Le restaurant La Playa se trouve en bordure de la falaise d'érosion (Figure 18).

Plage Sud : Le niveau de la Plage Sud au droit du blockhaus est également très bas ; il peine à dépasser les 2 m NGF, et aurait perdu 2 m en l'espace d'un mois (Figure 18).

Figure 16 – Plage Nord, le 28/01/2026. © CC Grands Lacs

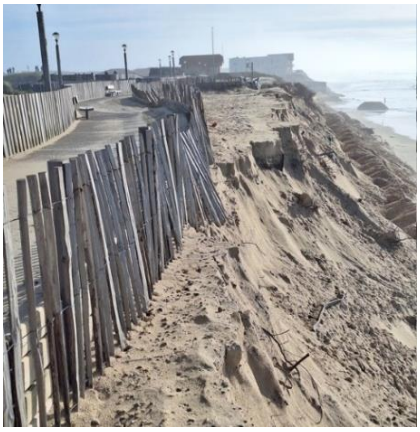

Figure 17 – Falaise dunaire et promenade entre l'ancien rond-point de la plage Nord et le Poste MNS, le 28/01/2026. © CC Grands Lacs

Figure 18 – Plage Centrale restaurant La Playa (à gauche) et plage Sud (à droite) le 26/01/2026. © ONF

Site DGA EM

De nombreuses entailles d'érosion ont été relevées sur l'ensemble du secteur. Systématiquement situées en fond de baïnes, elles font entre 200 et 600 m linéaire, ce qui fait un total d'environ 4200 m linéaire sur les 23 km du secteur. Le niveau de plage a fortement diminué, en particulier aux extrémités Nord (PO2 Biscarrosse) et Sud (Mimizan PO9). Les caoudeyres se sont accentuées sous l'effet du vent.

Figure 19 – Site DGA EM secteur Nord PO2 (Biscarrosse) le 26/01/2026. © ONF

Figure 20 – Site DGA EM (Saint-Eulalie-en-Born) le 26/01/2026. © ONF

Figure 21 – Site DGA EM secteur Sud (PO9) le 23/01/2026. © ONF

Mimizan

La succession de tempêtes a favorisé la formation d'importantes falaises d'érosion sur le secteur de Mimizan. Au total huit ont été dénombrées, dont deux situées au droit d'un accès plage, entraînant l'effondrement de deux escaliers d'accès (Figure 22).

Le vent de sud de la journée du vendredi 23 a fortement remobilisé le sable, comblant ainsi les marches présentes dans les coins sableux ainsi que le pied des banquettes. Plusieurs siffles-vents ont également été relevés au niveau des sillons de cheminement et des points de faiblesse.

Figure 22 – Mimizan, secteur sud, le 26/01/2026. © ONF

Figure 23 – Mimizan, plage de Lespecier le 26/01/2026. © ONF

Lit-et-Mixe - Vielle-Saint-Girons

Pas de dégât majeur engendré en pied de dune sur ce secteur. Huit falaises d'érosion en lien avec la présence de baïnes marquées ont été observées. A noter que l'une de ces falaises se trouve au droit du poste de secours d'Arnaoutchot, sans toutefois le menacer immédiatement.

Vieux-Boucau-les-Bains

Plage des Sablères : Sur ce secteur il a principalement été relevé une érosion de type éolienne, avec une importante accumulation de sable à proximité du poste de secours. Un abaissement du bas de plage est également constaté, tandis que le niveau de la partie haut de plage est resté stable, comme le confirment les mesures par pieu.

Plage Centrale : Une forte érosion marine a été relevée sur ce secteur. Les enrochements déposés en 2014 face au *Captain bar* pour lutter contre l'érosion sont réapparus, ce qui n'était plus arrivé depuis 2019 (Figure 24). Un recul compris entre 10 et 15 m a été observé au droit de ce restaurant.

Plage Sud / Estacade : Il a été relevé un abaissement général de la plage, faisant réapparaître les enrochements au niveau des plages du courant (Figure 25). Le front du merlon artificiel au droit des bâtiments a reculé de 2 à 3 m. Les filets situés devant le parking de l'Estacade sont saturés de sable et une quantité importante de sédiment s'est déposée sur le parking.

Figure 24 – Vieux-Boucau, plage Centrale, le 28/01/2026. © Mairie de Vieux-Boucau

Figure 25 – Vieux-Boucau, plage de l'Estacade, le 22/01/2026. © Mairie de Vieux-Boucau

Seignosse - Soorts-Hossegor

De grosses entailles d'érosion ont été observées entre la plage de Soustons et les plages d'Hossegor, en particulier au niveau de l'Alembra. Les plages sont plates, voir creusées, sur l'ensemble du secteur ; les bermes et les banquettes ont été lissées. Des traces d'une importante érosion éolienne ont été relevées, avec la présence de sable en arrière-dune.

Capbreton

Situation érosive marquée sur l'ensemble du linéaire côtier de Capbreton. A noter l'état particulièrement bas de la plage Notre-Dame qui se trouve en situation d'érosion chronique depuis le début du mois de décembre, risquant de compromettre les opérations de rechargement de l'ensemble des plages urbaines au printemps.

Plage Notre-Dame : L'abaissement de niveau de plage se poursuit. Il a été noté la mise à nu de nouveaux enrochements et le positionnement toujours plus haut sur la plage de la laisse de mer. Le transport éolien a déplacé du sable de la plage jusqu'aux zones urbaines situées à l'arrière de la dune.

Plage Centrale : Le profil de plage a été remodelé par rapport à l'état post-Goretti (Figure 26). Il a été observé un abaissement du niveau de sable en bas de plage, ainsi qu'un recul de la limite bas de plage / haut de plage. Une accumulation de sédiments s'est opérée au pied du perré sur la partie Nord de la plage sous l'effet de la houle et du vent. Environ 20-25 m de plage sèche sont maintenues par la présence de l'épi sud.

Plage du Prévent : Abaissement général du niveau de la plage, rendant le secteur plus vulnérable aux franchissements par paquets de mer (Figure 27).

Plage du Santocha : Encoche d'érosion très marquée sur environ 80 mètres de la partie nord de la plage. Le recul de l'arrête du merlon s'est accentué, celle-ci n'étant plus qu'à 7 m environ du pied de dune. La conduite du système de contournement hydraulique est visible d'environ 6 à 8 m (Figure 28).

Plage de la Piste : Léger recul du merlon, qui remplit son rôle de protection du cordon dunaire.

Plage des Océanides - Plage de la Pointe : Il a été observé un remodelage du profil de plage, caractérisé par des départs en bas de plage et des dépôts en haut de plage.

Figure 26 – Plage Centrale, le 26/01/2026. © Mairie de Capbreton

Figure 27 – Plage du Prévent, le 26/01/2026. © Mairie de Capbreton

Figure 28 – Plage du Santocha, le 26/01/2026. © Mairie de Capbreton

Anglet

Plage des Sables d'or : Les tempêtes Kirstin et Ingrid ont provoqué sur ce secteur un recul du trait de côte compris entre 50 cm et 1 m et un abaissement du niveau de plage inférieur à 1 m (Figure 29). La plage des Sables d'or est en érosion globale depuis le début de l'hiver, avec un recul cumulé du trait de côte supérieur à 10 m et un abaissement cumulé compris entre 2 et 4 m. La baisse du niveau de sable a généré des affouillements au pied de la rampe d'accès située face au kiosque.

Figure 29 – Anglet, plage des Sables d'or (à gauche et au milieu) et rampe d'accès (à droite) le 27/01/2026. © ONF

Plage du VVF : Des dépôts de sédiments ont été constatés sur ce secteur. L'épaisseur déposée en haut de plage est estimée entre 1 et 2 m, ce qui a permis de compenser les pertes liées aux tempêtes précédentes et retrouver un niveau proche de celui de la sortie de l'été.

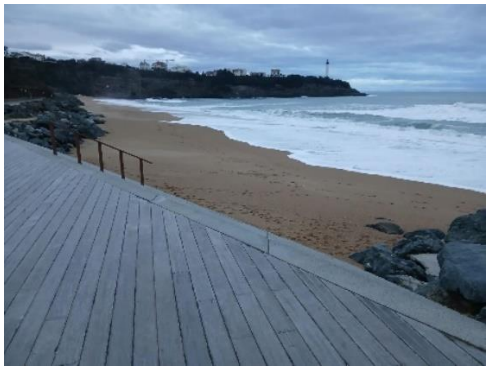

Figure 30 – Anglet, plage du VVF le 27/01/2026. © ONF

Biarritz

Plage de Milady : À la suite de ces évènements, il a été constaté un abaissement du niveau de plage compris entre 1 et 2 m sur cette plage qui avait été relativement épargnée depuis le début de l'hiver.

Figure 31 – Biarritz, plage de Milady le 27/01/2026. © CAPB

Bidart

Plage d'Ilbarritz : Il n'a pas été relevé d'impact particulier lié à ces évènements ; l'état de la plage est sensiblement le même qu'après la tempête Goretti.

Plage du Pavillon royal : Il a été constaté sur ce secteur le dépôt d'une couche de sédiments d'épaisseur comprise entre 1 et 2 m. La houle a atteint le haut de l'enrochement, et aurait entrainé un léger glissement de terrain (Figure 33).

Figure 32 – Bidart, plage d'Ilbarritz le 27/01/2026. © CAPB

Figure 33 – Bidart, plage du Pavillon royal le 27/01/2026. © CAPB

Guéthary

Vieux Port : Il a été constaté autour de la marée haute des franchissements de paquets de mer au droit de la jetée des Alcyons ainsi qu'au droit de la résidence Itsasoan. L'étendue de ces franchissements à l'intérieur des terres est restée inférieure à 10 m.

Ciboure

Plage de l'Untxin : Il a été constaté de légers franchissements de paquets de mer, ainsi qu'une diminution de la hauteur de sable sur la plage.

Figure 34 – Ciboure, plage de l'Untxin le 26/01/2026. © CAPB